

L'APEL a besoin de vous

L'Apel qu'est-ce que c'est ?



C'est l'association des parents d'élèves de l'enseignement libre.

Des parents qui s'engagent bénévolement dans l'animation et le soutien de projets au collège et qui représentent l'ensemble des parents d'élèves dans les conseils de classe/d'établissement/discipline/d'OGEC.

L'Apel de l'établissement est rattachée à l'Apel départementale, elle-même rattachée à l'Apel Académique, qui est rattachée à l'Apel Nationale.

Concrètement, qu'est-ce que fait l'Apel Saint-Roch au collège ?



Pour l'année 2025-2026 :

Participation financière à la sortie des 6èmes au musée de Lodève en janvier 2026 : 200€

Participation financière à la sortie des élèves latinistes à Arles en juin 2026 : 250€

Goûter de Noël pour tous les élèves du collège en décembre 2025 : 300€

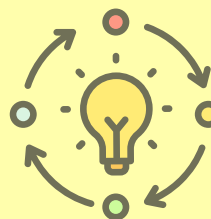
Goûter pour la rencontre des anciens élèves et des 3èmes en décembre 2025 : 100€

Petit-déjeuner offert lors de la journée portes ouvertes de novembre 2026 : 50€

Organisation du bal de promo des élèves de 3èmes : décorations, Dj, photos

Animation et formation des parents correspondants de classe

25 conseils de classe / 3 conseils de discipline / 5 conseils d'OGEC / 2 conseils d'établissement



La cotisation Apel à quoi sert-elle ?

26€ répartis comme suit :

- 6,50€ pour l'Apel Saint-Roch : c'est ce qui nous sert aux premiers achats de l'année pour les goûters de Noël et petits-déjeûners, et nous complétons avec des ventes de crêpes et la tombola pour la suite.*
- 19,50€ qui sont répartis entre Apel de l'Hérault, Apel de l'académie de Montpellier et Apel nationale.*

Pour vous ça signifie :

- abonnement au magazine "Famille et éducation"*
- accès au site internet de l'Apel, à la ligne d'écoute téléphonique de l'Apel et au service Information et Conseil aux Familles (ICF)*
- droit de vote en Assemblée Générale et d'élection au Conseil d'Administration*



Cette cotisation est une et indivisible, et elle est ajoutée à la facture scolaire avec votre consentement. Elle est payée en septembre et vaut pour l'année scolaire.